



Les nids primaires

Depuis quelques semaines, les reines de frelon asiatique ont débuté la construction de nouveaux nids : les nids primaires !

En ce moment, ces nids primaires font la taille d'une balle de golf et abritent uniquement la reine.

Ces nids vont continuer à grossir pour atteindre la taille d'une balle de tennis.



VOS CONTACTS :

Responsable technique
« Lutte collective »
Déborah MARIE

Animateur
« Lutte collective »
Gaëtan DOUCHIN

Par téléphone :
02 31 46 96 50

Par mail :
frelonasiatique14@fredon-normandie.fr

*Action financée par le Conseil
Départemental du Calvados et les
Communautés de Communes du Calvados
partenaires du programme de lutte
collective contre le frelon asiatique*



Siège social - Caen

1 rue Léopold Sédar Senghor
14460 COLOMBELLES
Tél : 02 31 46 96 50

Mail : contact.caen@fredon-normandie.fr

Site - Rouen

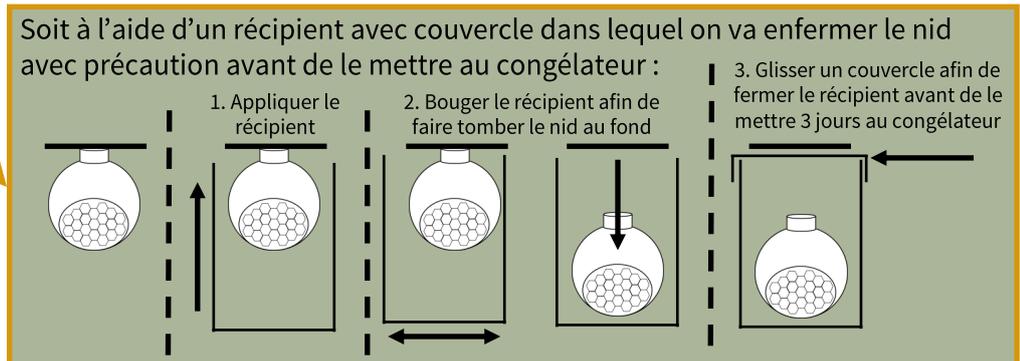
313 Rue des Champs
76 230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02 77 64 50 31

Mail : contact.rouen@fredon-normandie.com



Il n'y a pas d'aide à la destruction de ces nids au niveau départemental. Leur destruction est à la charge du particulier, mais certaines mairies apportent une aide (financière ou technique), renseignez-vous !

Soit à l'aide d'une bombe insecticide que l'on trouve dans le commerce





FREDON NORMANDIE

Flash Info Frelon asiatique



Les prestataires de la lutte collective

Cela va bientôt être la période pour les prestataires de déposer leur dossier de candidature pour l'année 2022, et à cette occasion, nous revenons sur les exigences imposées par le cahier des charges.

Les points de la charte des bonnes pratiques :

1. Respecter l'intégralité du cahier des charges
2. Intervenir dans les trois jours qui suivent la réception de la demande.
3. Assurer la sécurité des personnes présentes lors de la destruction (intervenants et personnes alentours)
4. Utiliser un produit à base de pyrèthre (insecticide naturel)
5. Procéder à une destruction optimale du nid
6. Avoir souscrit un contrat d'assurance
7. S'assurer de la qualification de son personnel
8. Accepter d'être audité par FREDON Normandie

Pourquoi utiliser un insecticide à base de pyrèthre ?

Le pyrèthre est une substance active à effet insecticide qui provient d'une fleur semblable à une marguerite, la Dalmatie.



Photo d'une fleur de Dalmatie

Cet insecticide est actif lors de l'intervention de l'entreprise, tuant l'ensemble des frelons présents, et reste actif environ 3 jours, permettant ainsi de tuer les insectes qui ne seraient pas présents dans le nid lors de l'intervention.

Après cette durée, le pyrèthre perd de son activité et de sa toxicité. Rapidement, il se dégrade et n'a plus d'impact sur les oiseaux et les autres prédateurs qui viendraient s'alimenter dans le nid.

Ce choix de composant permet de ne pas décrocher les nids, sans risque pour l'environnement.



En ce moment, chez FREDON Normandie :

- Envoi des conventions aux communes du département
- Réunion avec les prestataires de la lutte collective
- Début des candidatures des prestataires pour la lutte collective contre le frelon asiatique



Pour plus d'informations, www.fredon.fr/normandie/